

## POUR AGIR CONTRE LES VIOLENCES

**Députés et sénateurs ont voté une proposition de loi pour protéger les femmes victimes de violences dans leur couple.**

### LE SECRET MÉDICAL ?

Les médecins et professionnels de santé doivent respecter le secret médical. Ils ont l'interdiction de communiquer des informations sur les personnes rencontrées dans leur travail. Ils ne doivent rien dire sur leur santé mais aussi sur ce que les personnes leur ont dit. Dans quelques situations exceptionnelles, le médecin est autorisé à parler : quand la personne est dangereuse pour elle-même ou pour les autres (elle possède une arme...), quand des enfants sont victimes de violences...

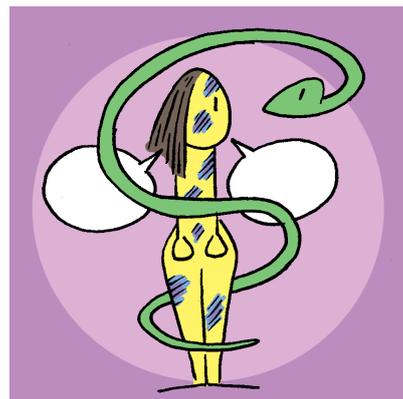
### FEMMES EN DANGER

Jacques Sapoye, chirurgien, juge que le secret médical est parfois très difficile à respecter. Il reçoit des femmes victimes de coups, avec des fractures au visage...

Elles disent qu'elles sont tombées dans les escaliers mais le médecin sait que c'est faux. D'autres ont des blessures, des brûlures... Jacques Sapoye explique : « *On est témoin et on ne dit rien* ».

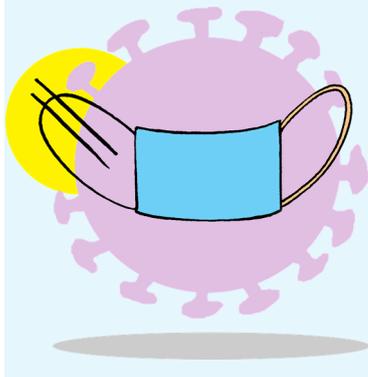
### EXCEPTION AU SECRET

Mardi, les sénateurs ont voté une proposition de loi qui autorise les médecins à ne pas respecter le secret médical. Ils pourront alerter la justice s'ils pensent qu'une femme est en grand danger, qu'elle risque de ne pas revenir vivante et qu'elle a tellement peur de son conjoint qu'elle n'ose pas agir. En 2019, 149 femmes, victimes de violences dans leur couple, sont mortes. Cette décision inquiète Anne-Marie Curat, présidente du Conseil national de l'ordre des sages-femmes. Elle a peur que des



victimes n'aient plus confiance dans leur médecin et n'osent plus parler, ou même se faire soigner. Elle aurait préféré que les médecins soient mieux formés pour accompagner ces femmes. Pour Jacques Sapoye, cette loi est importante car elle donne la possibilité aux médecins d'agir : « *On ne va pas appeler pour une gifle, mais dès qu'une personne, par exemple, doit être opérée à cause de coups reçus, c'est important que le médecin puisse dire "Attention, cette femme-là, il faut faire quelque chose !"* ».

## LE PORT DU MASQUE COÛTE CHER



**Depuis lundi, les masques sont obligatoires dans les lieux publics fermés, mais cela a un coût.** Le journal Le Parisien a fait le calcul. Un masque jetable coûte au maximum 95 centimes. Si une personne en porte 2 par jour, c'est une dépense de 57 € par mois. Et pour une famille de 4 personnes avec 2 enfants de plus de 11 ans, la facture peut aller jusqu'à 228 € par mois. Selon Le Parisien, cette même famille paiera 96 € pour les modèles en tissus lavables 30 fois. Le Président a déclaré que l'État et ceux qui paient des impôts n'avaient pas à offrir des masques gratuits pour tous. Cependant, 7 millions de Français dans la pauvreté (qui ont le droit à la complémentaire santé solidaire) vont recevoir gratuitement des masques par la Poste.



### Un plan pour les jeunes

**700 000 à 800 000 jeunes ont fini leurs études et vont être à la recherche d'un emploi.** Ce jeudi, le gouvernement a annoncé qu'il va donner 6,5 milliards d'euros sur 2 ans, pour un plan appelé « Un jeune, une solution ». La proposition la plus importante est une aide de 4 000 € pour les entreprises qui embaucheront une personne de moins de 25 ans. Jean Castex espère que cela encouragera l'emploi de 450 000 jeunes d'ici à janvier. Il souhaite aussi créer de nouvelles places en apprentissage, en service civique (actions dans des associations, des mairies...), en formation...



### Solitaire mais solidaire

**Marcher, courir, nager, pédaler... en étant solidaire des maisons de retraite, c'est ce que propose le « Déconfi Challenge ».** Chacun peut s'inscrire sur internet pour 15 €. Il faut choisir une course à réaliser, de 8 à 160 km, avec son activité physique préférée. Il n'y a pas de limite dans le temps pour parcourir la distance. Le projet, débuté le 20 avril, a été prolongé jusqu'au 30 août. Déjà une partie de l'argent gagné a été partagée entre différentes maisons de retraite : pour financer l'agrandissement d'une mini-ferme, l'achat de tablettes, la construction d'un parcours santé...

# GABIN EN ROUTE VERS LES 24 HEURES DE ROLLER

Comme beaucoup d'événements, la course des « 24 heures du Mans en roller » a dû être annulée à cause du confinement. Elle est donc reportée à 2021. En attendant, Gabin, son père et son équipe continuent de se préparer et en profitent pour informer sur l'autisme...

## GABIN ET LAURENT

Gabin est un jeune autiste de 18 ans. Il ne sait ni lire, ni écrire, ni parler, mais il sait faire de nombreuses choses et surtout du roller, sa passion. Laurent, son père, est humoriste. Il présente des spectacles pour rire et aussi pour informer sur l'autisme. Laurent a remarqué que, souvent, les journaux s'intéressent seulement aux autistes qui ont une intelligence exceptionnelle. Mais ces personnes sont très peu nombreuses et les gens oublient ou ne savent pas que l'autisme est un handicap plus compliqué. Laurent veut juste montrer que l'important est que chaque personne handicapée puisse vivre la vie qu'elle souhaite. Gabin a commencé le patinage sur glace et le roller quand il avait 5 ans. C'est tout de suite devenu une passion. S'il le pouvait, Gabin ferait du roller nuit et jour. Il ne sait

pas dire le mot roller, mais il sait faire comprendre qu'il a très envie de patiner. Laurent accompagne son fils à chaque entraînement de roller. Mais lui n'est pas très bon en patin, alors il suit Gabin en trottinette.

## FAIRE LES 24 HEURES

Gabin et son père se sont inscrits aux 24 heures du Mans de roller, une compétition où il faut faire, en équipe, le plus de kilomètres possible sur une journée. Le plus souvent, les personnes roulent quelques heures et se relaient (les membres de l'équipe roulent chacun leur tour et les autres se reposent). Pour participer à cette compétition, Gabin et Laurent ont créé l'équipe « Gabin sans limites ». Laurent souhaite que son fils soit reconnu comme sportif et pas seulement comme autiste. Dans leur équipe, il y a aussi Yann Paillat. Cet éducateur sportif a un



neveu autiste et, quand il a su que Gabin et Laurent formaient une équipe, il a tout de suite eu envie d'en faire partie. Lui aussi veut informer sur l'autisme et sur l'importance de faire du sport pour le corps et pour le moral. L'équipe comptera aussi les frères de Yann Paillat et Fanny Benoit, joueuse de roller hockey de l'équipe de France. Tous attendent avec impatience la compétition qui devrait avoir lieu en mai 2021.



## BEAUTÉ DE LA MER

Guillaume Néry propose de découvrir son nouveau petit film « *One breath around the world* » (Une respiration autour du monde). Ce plongeur sous-marin souhaite, par de très belles images, informer sur l'importance de protéger la mer.

### CHAMPION ET PASSIONNÉ PAR LA MER

Guillaume Néry a été 2 fois champion du monde d'apnée (plongée en ne prenant qu'une seule respiration). Il a réussi à descendre à 126 mètres de profondeur. Mais, en 2015, les organisateurs d'une compétition ont fait une erreur : au lieu de descendre à 129 mètres, Guillaume Néry va jusqu'à 139 mètres. Il l'a fait mais a failli mourir. Après cet accident, il décide d'arrêter les compétitions. Depuis, il fait découvrir l'apnée par des films, des photos, des livres...

### UN VOYAGE MAGIQUE

Son film « *One breath around the world* » est une invitation à regarder sous l'eau. Ce film donne l'impression d'être dans un autre monde. On ne sait plus où est le haut, où est le bas, Guillaume Néry semble voler ... Avec ces images, il souhaite montrer toute la beauté de la mer et sa fragilité pour donner envie à tous d'arrêter de la polluer et la protéger.

[Vidéo « One breath around the world »](#)



## « Bal masqué » adapté

La célèbre chanson « Bal masqué », sortie en 1985, vient d'être transformée.

La Compagnie Créole a diffusé [une vidéo](#)

dans laquelle les paroles ont été adaptées à ce que nous vivons en ce moment : « *On sort, on sort masqué, ohé, ohé ! Sortons, sortons, sortons masqués, ohé, ohé ! Il ne faut pas mettre les autres en danger, mais n'arrêtons pas d'bouger, danser, masqués !* » Une façon de vivre la situation avec plus de gaieté !

## EN IMAGE



Le 16 juillet, Hernando Rivera Cervantes a pris cette photo d'une quarantaine d'éclairs au-dessus du volcan de Colima, au Mexique. Découvrez d'autres photos de ce professionnel [en cliquant ici](#) !